

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/10-505-1314 du 04/10/2010

BACCALAUREATS GENERAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL - SESSION 2011 - BREVET DES METIERS D'ART - CAP ET BEP - COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme OLIVIER - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02 - Mme LAURENT - Tel
04 42 91 71 87

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

- VU** les arrêtés relatifs aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats général et technologique (arrêté du 9 avril 2002 modifié), du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'arts (arrêté du 11 juillet 2005), du CAP et du BEP (arrêté du 15 juillet 2009)
- SUR** proposition des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive

A R R E T E

Article premier : La commission académique d'harmonisation et de proposition des notes prévue par les arrêtés visés en référence est composée comme suit :

Président :	M. MORONVAL Christian	IA-IPR d'EPS Rectorat
Vice-président :	M. RHETY Alain	IA-IPR d'EPS Rectorat
Membres :	M. BOYER Patrick	professeur EPS lycée M. Genevoix MARGNANE
	Mme BREMOND Raymonde	conseillère technique EPS IA 04
	M. CHAUSSON Yves	professeur EPS collège Les Caillols MARSEILLE
	Mme COMBESSIS Marie Thérèse	professeur EPS Lycée Thiers MARSEILLE
	M. COROMP Jacques	professeur EPS LP A. Briand ORANGE
	M. DALVERNY Jean Yves	professeur EPS lycée Cézanne AIX EN PROVENCE
	M. DENANTE Louis	professeur EPS collège H. Daumier MARSEILLE
	M. DUMAS Rémy	professeur EPS lycée A. Rimbaud ISTRES
	M. GUELLEC Frédéric	IANTE EPS collège A. Camus MIRAMAS
	M. JABOULIN Jean-Etienne	chargé de mission auprès de l'IPR Rectorat
	M. LECOMTE Olivier	conseiller technique EPS IA 05
	Mme MALMEZET Florence	professeur EPS Lycée René Char AVIGNON
	M. MARTINEZ Thierry	professeur EPS lycée Saint Exupéry MARSEILLE
	Mme MONTICELLI-RULFO Hélène	professeur EPS lycée Altitude BRIANCON
	Mme NATAF Michèle	conseillère technique EPS IA 13
	Mme OSTENERO Nathalie	professeur EPS lycée ND de France MARSEILLE
	M. POLETTTO Marco	conseiller technique EPS IA 84
	Mme QUENETTE Christine	professeur EPS lycée Joliot Curie AUBAGNE
	M. ROUBAUD Gabriel	professeur EPS lycée P. G. de Genes DIGNE
	Mme SOCIE Myriam	professeur EPS lycée Val de Durance PERTUIS

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie d'Aix-Marseille et les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 5 octobre 2010

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités